



Dispositif d'Initiation Aux Métiers par l'Alternance



► Préparer son orientation professionnelle.

- 1 an de formation (dont 19 semaines de cours en CFA)
- Formation accessible dès l'âge de 15 ans, sous réserve d'accord d'Affectation par L'Inspection Académique du département du lieu de résidence de l'élève.

► Le vif intérêt de cette formation repose sur une articulation judicieuse entre les enseignements généraux et la découverte du métier visé.



Collégiens, vous souhaitez approfondir votre projet d'orientation, et/ou préparer votre entrée en apprentissage?

► Formation sous statut scolaire alternant les cours au CFA et des périodes de stage découverte en entreprise : 550h de formation sur 1 an. (1 semaine sur 2 en entreprise)

Les objectifs :

- Découvrir les différentes réalités professionnelles du métier choisi.
- Approfondir son projet professionnel et se préparer à une entrée future en apprentissage ou en formation scolaire.
- Se préparer à l'obtention du **Certificat de Formation Générale**.

Les conditions d'admission — Le statut :

- Elève volontaire, issu de collège et qui aura atteint l'âge de 15 ans à son entrée dans ce dispositif.
- Compléter un dossier de **demande d'affectation** auprès de son collège d'origine, qui sera **soumis à avis de M. l'Inspecteur d'Académie de l'Education Nationale**.
- Les apprenants restent administrativement rattachés à leur collège d'origine. Ils sont, le temps de cette formation, confiés à l'autorité du Directeur du CFA.
- Le collège d'origine est régulièrement tenu informé de la progression pédagogique de l'élève.

Le contenu de la formation :

- Le DIMA permet la poursuite de l'acquisition du socle commun de compétences du palier 3.

Intitulé des matières	Nb d'heures
Français	76
Mathématiques	38
Culture anglaise	38
Sciences	19
Histoire- Géographie	38
EPS	57
Droit du travail - Sécurité	19
Matières Professionnelles	133
Découverte des Métiers	19
Projet pro – CFG – Informatique	38
Exploitation – Préparation des stages	19
Vie de classe – Aide personnalisée	19

Les débouchés :

- Après le DIMA, 2 possibilités se présentent à l'élève :
- L'élève demande à poursuivre sa formation en signant un contrat d'apprentissage : il devient apprenti.
 - Il demande à poursuivre sa formation par la voie scolaire.

Nos structures d'accueil et de formation :

Notre UFA est située près de Château-Thierry, au sein du lycée Agricole de Crézancy

Accessible par le train depuis Paris, Reims, Chalons en Champagne, par la RN3, par le bus puis la navette, depuis Château-Thierry.

Les apprenants disposent d'un internat de 200 places, restauration self-service, salle multi-média, CDI/CDR, équipements sportifs, foyer apprenant, 4 salles de clubs...

Des structures professionnelles au service de la formation

Le lycée de Crézancy dispose d'une exploitation agro-viticole (polyculture élevage / production et vente de Champagne) attenante aux locaux dédiés à la formation, ainsi que d'un atelier mécanique situé à quelques kilomètres seulement.



Vous souhaitez nous contacter :

UFA Sud de l'Aisne

Lycée Agricole de Crézancy

2 Rue de l'église — 02650 CREZANCY

Tel: 03.23.71.50.83 Fax: 03.23.71.50.71

Site Internet : <http://eplefpa-aumontcrezancyverdilly.fr/ufa-apprentissage/>